

Justice réparatrice

Exploration des options.

Ce que les victimes peuvent ressentir après un crime :

- Insécurité
- Peur
- Traumatisme
- Sans voix
- Perte de contrôle
- Incompréhension
- Peine
- Confusion
- Invisibilité
- Solitude



Ce que la justice réparatrice peut signifier pour les victimes :

- **Information** sur ce qui s'est passé et pourquoi
- Le **choix** de communiquer avec le délinquant
- **Reconnaissance** du crime et des torts causés
- Une **voix** pour parler des répercussions du crime
- **Validation** des sentiments
- **Soutien** d'un médiateur
- **Aide** pour rétablir la confiance, la sécurité et l'autonomie
- **Réparation** des torts de façon symbolique ou par des actions
- **Rétablissement** d'un sentiment de justice et de bien-être

Toute victime a le droit d'obtenir des renseignements sur les programmes de justice réparatrice.

Pour obtenir des renseignements sur la justice réparatrice et notre programme Possibilités de justice réparatrice, visitez le www.csc-scc.gc.ca/justice-reparatrice communiquez avec nous à justicereparatrice@csc-scc.gc.ca, ou par téléphone au 1-877-730-9673



Service correctionnel
Canada

Correctional Service
Canada

Canada